

PROCES VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 AVRIL 2025

PRÉSENTS : OMS Jean-Pierre, GAU Monique, DA SILVA TEIXEIRA Mélanie, FABRE Pascale, RAMOS DOS SANTOS José, DA SILVA Antonio, OROSQUETTE Bénédicte, CASSIGNOL Emanuelle, FAU Patrick, VILLARZEL Pierre-André

ABSENTS EXCUSES : OMS Grégory, CIANCIULLI Christophe, BIBET Jérôme

Secrétaire de séance : GAU Monique

Date convocation du Conseil Municipal : 2/04/2025

1 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Vote du budget primitif 2025

Section fonctionnement Dépenses et Recettes : 875 222, 71 (dont report excédent 2024 : 178 268, 71)

Section investissement Dépenses et Recettes : 341 140, 40 (dont report déficit 2024 : 46 190, 40)

Vote des taux d'imposition communaux

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025. Les taux d'imposition sont les suivants :

Taxe habitation : 18, 18% soit 9 5814€

Taxe foncière (bâti) : 51, 86% soit 232 229€

Taxe foncière (non bâti) : 73, 73% soit 53 012€

Le produit attendu 2025 s'élève à 294 822€.

Adopté à l'unanimité, pas d'augmentation d'impôts.

Vote des subventions aux associations : Mr le Maire donne la liste des associations et propose de leur allouer une subvention pour l'année 2025 ainsi qu'il suit :

ASSOCIATION MAIRES AUDE	172.69
ASSOCIATION FORESTIERE	30.00
AMICALE POMPIERS LAURE	150.00
AFDAIM	100.00
CENTRE CULTUREL MEMOIRE	100.00
ASSOCIATION CHASSE AIGUES-VIVES	500.00
S.C.P.A.	570.00
PREVENTION ROUTIERE	50.00
RACING CLUB BADENS	400.00
HISTOIRE GENEALOGIE EN MINERVOIS	100.00

SOCIETE PECHE MARSEILLETOISE	300.00
AFM TELETHON	100.00
ASSOCIATION SPORTIVE ECOLE	500.00
RUGBY CLUB ALARIC	1 000.00
CLUB CIBISTES CONQUES-MINERVOIS	100.00
FOOTBALL FEMININ AQUAVIVA	1 000.00
ASSOCIATION MAIRES RURAUX	110.00
ARDA (Protection animaux)	100.00
LES APRES-MIDI AIGUES-VIVOISES	300.00

2 – APPROBATION ATTRIBUTION ALLOCATION COMPENSATION 2025 DE CARCASSONNE AGGLO

La commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 25 mars 2025 et a fixé le montant de l'allocation de compensation pour la commune d'Aigues-Vives à 110 046, 90€. Adopté à l'unanimité.

3- MOTION RELATIVE A LA REFORME DU CAS FACE (Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale)

La nouvelle loi des finances 2025 prévoit la réforme du FACE avec un nouveau mode de financement ce qui engendre auprès des collectivités locales de nombreuses craintes :

- Incertitudes quant à la pérennité des ressources
- La perspective que les fournisseurs d'électricité répercutent la charge sur les consommateurs
- Une complexification du schéma de financement

Le SYADEN propose aux collectivités d'adopter une motion portée par Territoire d'Occitanie. Motion adoptée à l'unanimité.

4 – PROCEDURE REPRISES CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL

Mr AZAM Gérard, Pompes Funèbres de Capendu, attend un repreneur. Il ne sait pas s'il pourra continuer son activité, auquel cas les travaux de reprise des concessions ne seraient pas possible avec lui. A ce jour, nous sommes en attente de sa réponse.

5 – PRESENTATION DU BILAN DE MANDAT 2020/2025

Bilan de mandat fini. Voir, quand il sera diffusé. Le bilan sera envoyé à tous les conseillers pour approbation.

QUESTIONS DIVERSES

- **Résiliation du bail de location de Mme PEREZ Sandrine, 1 av de la pompe :**
Courrier reçu le 4 avril 2025 pour résiliation au 4/05/2025. D'accord à l'unanimité.

Comme il avait été convenu, Mme PEREZ sera dispensée du paiement du mois de mars (795, 45€) au lieu du mois de mai (puisqu'elle a résilié son bail à compter du 4 mai 2025).

- **Achat bon cadeau 250€ chez ORCHESTRA** pour les naissances au foyer de Patrick FAU. Le paiement a été effectué par carte bancaire alors qu'il aurait dû être réglé par virement bancaire. Paiement par CB autorisé exceptionnellement par le conseil municipal à l'unanimité.
- **Aménagement cour de l'école maternelle :** Dans la continuité de l'aménagement de la cour de l'école maternelle, Monsieur le Maire propose de poursuivre la pose de gazon synthétique pour un coût de 1000€ environ. D'accord à l'unanimité.

